



Reconquérir les quais, les canaux et les fleuves pour accroître le dynamisme de son centre : pourquoi et comment ?

Cette septième rencontre « pour des centralités vivants » a réuni 70 participants autour des enjeux de reconquête et de valorisation des fleuves et canaux en cœur de ville et de bourg.

L'occasion de revenir sur l'histoire des relations ville-fleuve et de se projeter dans l'avenir des bourgs fluviaux, par des retours d'expérience de collectivités mettant en œuvre des stratégies de redynamisation de leurs centres autour des cours d'eau les traversant. Les regards de la ville de Lannion, de Pontivy et Pontivy Communauté, de Redon agglomération, de Châteauneuf du Faou permettent d'illustrer la diversité des approches possibles pour inscrire les cours d'eau au cœur du développement territorial et des centres-villes.



Rappel des enjeux

La présence de cours d'eau a façonné la construction de nos villes et bourgs. À la fois atouts et risques, les cours d'eau font aujourd'hui l'objet d'une reconquête par les collectivités qui souhaitent les revaloriser, mais aussi par la population, qui, à la suite de la crise sanitaire, reconsidère l'importance de l'écosystème fluvial comme espaces de loisir.

Les cours d'eau offrent de nombreuses opportunités tout en soulevant des enjeux de taille dont :

- L'aménagement de la ville avec des outils d'urbanisme adaptés, et une mobilisation de tous les services ;
- Le développement d'une offre touristique (sports nautiques, mobilité douce le long des chemins de halage, etc.)
- La gestion de l'activité maritime ;

La synergie entre acteurs locaux apparaît comme le préalable indispensable au traitement de ces enjeux.

Synthèse des échanges de la table ronde

• **Florentin GUITTON, paysagiste concepteur**, a présenté son mémoire de fin d'études sur la relation entre les villes et les fleuves. Un travail qui retrace l'histoire de cette relation, puis apporte une réflexion sur les aménagements des dernières décennies et des hypothèses et perspectives pour le futur de cet élément naturel au cœur des villes.



• **Françoise LE MEN (adjointe au maire de Lannion) et Mathilde GUILHARD (cheffe de projet aménagement) (22)**, ont détaillé la stratégie d'aménagement des rives du Léguer dans l'optique d'inscrire le cours d'eau au cœur du centre-ville. Cette stratégie passe notamment par un changement de paradigme et d'imaginaire au sein de la municipalité et chez les habitants, favorisé en partie par l'urbanisme transitoire.



• **Christine Le Strat (Maire de Pontivy), Gwénola De Araujo (Directrice de l'Office de tourisme de Pontivy) et Etienne Godier (chef de projet centre-ville) (56)** ont illustré l'enjeu touristique des fleuves en présentant la péniche Duchesse Anne, seul office de tourisme de France installé à bord d'une péniche pouvant naviguer. Cette péniche est un réel atout touristique et de valorisation du patrimoine fluvial.



• **Isabelle Barathon (vice-présidente au tourisme et à l'attractivité de Redon) et Albert Guilhard (Maire de Saint-Nicolas de Redon) (35 et 44)** ont détaillé le schéma d'occupation et de navigation des voies navigables et le contrat de Canal dans le cadre du projet urbain Confluences 2030. Cette stratégie régionale a pour but de structurer l'offre de navigation et de faire des cours d'eau un lieu de rencontre et de bien vivre à la croisée des territoires.



• **Tugdual Braban, Maire de Châteauneuf-du-Faou (29)** a présenté un site touristique symbole de l'attractivité économique des fleuves et du potentiel de dynamisation des territoires.



Les territoires innovent pour des centres vivants

À la conquête de nos cours d'eau dans les centres

L'histoire de la relation ville-fleuve et les enjeux et perspectives dans les projets de reconquête

Historiquement, les villes se sont construites à proximité des fleuves car ils sont des voies de passage et d'activité économique. Avec le temps, les ports s'éloignent des centres-villes, se retrouvent en périphérie et beaucoup de quais se transforment en friches et sont cachés. Depuis quelques années on assiste à l'émergence de projets de reconquête et de reconstruction. Le fleuve s'inscrit dans le cadre de pensée de la ville durable et devient un élément clé dans les politiques d'aménagement : faible consommation énergétique des modes de transport, décongestion des villes, espaces disponibles, multimodalité...

Les fleuves promeuvent la nature en ville et la construction d'une ville durable en s'inscrivant dans les trames vertes et bleues et de préservation des écosystèmes. La redynamisation de ces espaces et la création de zones de passages et d'espaces communs pour les habitants permet également de valoriser l'aspect social de ces lieux, qui deviennent des espaces de rencontres, de sport et de nature dans la ville.



L'étoile verte à Nantes (crédit : Mathieu Picot et Gilles Clément)

Ma ville se trouve dans l'estuaire du Blavet (eau salée). Il y a des similitudes avec les berges des cours d'eau. Les contraintes liées à la non-artificialisation des berges semblent cependant être moins importantes pour les fleuves et rivières.

Didier Tanguy - adjoint au Maire de Locmiquélic

En effet, l'artificialisation des berges est un phénomène que l'on retrouve dans les fleuves et rivières urbaines. Pendant longtemps les cours d'eau ont été cachés et artificialisés, ce n'est que depuis quelques années que l'on rouvre les fleuves et on arrête de les cacher.

La stratégie d'aménagement des rives du Léguer et des quais, au cœur du dynamisme du centre-ville - Ville de Lannion (22)

Avec la croissance démographique très forte des 10 dernières années, le port de Lannion a été comblé et des infrastructures routières construites en cœur de centre-ville. Aujourd'hui la ville entame une nouvelle période dédiée à la reconquête du Léguer. Il s'agit de changer de paradigme sur le Léguer et de l'inscrire dans le développement et le réaménagement du centre-ville.

Le PLU a identifié les enjeux, classé les secteurs urbanisables et inscrit une vision partagée et transversale pour tous les services, qui s'est notamment concrétisée dans le Schéma de référence Lannion 2030, réalisé en concertation avec les acteurs locaux. Cette stratégie repose sur plusieurs leviers : le retour d'expérience, l'urbanisme transitoire, les outils financiers et la mobilisation des services.

L'urbanisme transitoire permet d'expérimenter des aménagements de manière éphémère avec une démarche pédagogique. Chaque année, la ville organise des animations et des balades éphémères dans des lieux habituellement occupés par des infrastructures routières, dont le parking de l'esplanade. Peu à peu la Ville diminue le nombre de places du parking et n'observe pas d'impact sur la fréquentation du centre-ville. Ces animations changent aussi l'image du fleuve et participent au changement de paradigme autour du quai, qui devient un bien commun, un lieu de rencontre, de visite et d'animation. Un plan de réaménagement des cours d'eau et des quais de Lannion est également en cours, avec l'objectif d'élargir les berges, de requalifier les petits affluents etc.

Pourquoi cette notion de Bien Commun pour les quais ?

Ronan Barbedor - Région Bretagne

La notion de bien commun est en cours d'appropriation par l'ensemble de la population. Le fleuve est un acquis, c'est un trait d'union et un lien social.

Le parking des quais est au centre des préoccupations, à la fois individuelles et collectives (marché, manifestations, tout le monde souhaite l'occuper.) Le bien commun regarde le bien individuel mais cette notion entraîne le bien vivre ensemble, tant festif, que commercial, d'expression etc.



Les territoires innovent pour des centres vivants

À la conquête de nos cours d'eau dans les centres

Les actions pour un tourisme autour de la ville fluviale : l'exemple de la péniche accueillant l'office de tourisme intercommunal de Pontivy (56)

« Nous sommes sur une ville à deux visages, la ville ancienne et la ville napoléonienne. La péniche accueillant l'office de tourisme fait la jonction entre ces deux visages. »

Implantée à l'intersection de deux bassins versants, le Blavet et l'Oust moyen, Pontivy est un territoire très lié et attaché à ses canaux, qui représentent un mode de vie et de travail. Afin de concrétiser et valoriser ce rapport à l'eau, Pontivy Communauté a créé le premier office de tourisme intercommunal de France installé à bord d'une péniche en capacité de naviguer, la Duchesse Anne. Cette péniche est mobile et fait régulièrement des escales dans toutes les communes jusqu'à Nantes. Elle représente un nouveau mode de tourisme, de valorisation des canaux, de promotion de la ville et est symbole de l'attachement des habitants au patrimoine fluvial local.

Bien qu'ayant suscité des échanges contrastés au début du projet, qui a duré 3 ans, la Duchesse Anne est aujourd'hui très appréciée par les habitants.

Les éléments clés de la mise en œuvre de ce projet sont les suivants :

- Achat d'une péniche d'origine
- Construire le projet avec les habitants
- Mobiliser des professionnels compétents et formés à la navigation des péniches
- Sensibiliser, communiquer et promouvoir la ville et les canaux (animations avec des écoles, découverte des écluses, accueil du public etc.)

Sur la réhabilitation de cette péniche, est-ce que vous auriez un chiffrage d'un budget ? Est-ce que vous avez été accompagné ? Est-ce que la péniche était classée, inscrite ?

Ronan Barbedor - Région Bretagne

Elle n'est ni classée ni inscrite. Le coût de la péniche était important. Le total de l'acquisition et de la restauration était de 550 000€ tout compris (passerelles aussi). Il n'y a pas de taxe foncière et de contraintes immobilières car la péniche est considérée comme un mobilier. Nous avons été accompagnés financièrement et techniquement par le Département du Morbihan, la Région et l'Union Européenne.



Découverte - les rivières souterraines de Vannes (56)

La ville de Vannes, lieu de jonction entre l'eau douce et l'eau de mer, est traversée par des rivières souterraines et un réseau d'adduction d'eau, témoin unique du passé de la ville, depuis plus de 2 000 ans.

Sous la ville, on y trouve des vestiges de maisons et un pont, enterrés lors de l'agrandissement de la ville au 15ème siècle, ainsi que des ruisseaux et rivières couverts par la ville lors de son urbanisation.

Comment ces rivières « souterraines » ont-elles été découvertes ?

Ronan Barbedor - Région Bretagne

Ces rivières ont été découvertes lors de travaux de restauration des remparts.

Aujourd'hui, la ville a mis en place des parcours de promenade et valorise ces rivières, qui s'écoulent à l'air libre.

On découvre Vannes vraiment sous un nouveau regard, on voit que l'histoire modifie les villes.

Commentaire d'un participant en ligne



Le numéro d'avril 2021 du magazine Vannes Mag est consacré aux cours d'eau de la ville

Les territoires innovent pour des centres vivants

À la conquête de nos cours d'eau dans les centres

Le schéma d'occupation et de navigation des voies navigables et le contrat de canal de Redon (35), une ambition du projet urbain Confluences 2030

Dans l'optique de valoriser ses canaux et l'activité fluviale, l'agglomération de Redon a initié deux démarches :

Le projet Confluences 2030 :

- Un projet en concertation, avec trois collectivités partenaires, ayant pour but de renouveler l'attractivité urbaine du territoire et de redonner un dynamisme à une zone portuaire après des inondations.
- Enjeux : retrouver l'identité fluvio-maritime du cœur de l'agglomération ; révéler l'eau, les rives et les paysages ; concrétiser les transitions économiques, urbaines, sociales et culturelles ; conjuguer les mobilités et les échelles (renforcer le réseau des modes de déplacements doux).
- Traduction opérationnelle pour Redon : réaménagement du port et des quais, la valorisation de l'avenue du Canal, et la construction d'un projet "parc et port" qui lie les activités nautiques et culturelles du territoire.

Le Schéma d'occupation et de navigation des canaux (2021-2026)

- Un outil opérationnel : contractualisation entre la Région, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et la collectivité autour d'un plan d'actions sur 5 ans
- Objectifs : structurer l'offre de navigation en identifiant les points d'arrêts courts, moyens et longs séjours, affirmer la vocation fluvio-maritime exceptionnelle du territoire et créer les conditions pour optimiser et harmoniser le développement des activités fluviales, nautiques et fluvestres.
- Traduction opérationnelle : une unité de gestion des stations à l'échelle de Confluences 2030 ; une unité de qualité de services à l'échelle de Redon Agglomération ; une incitation à l'installation de prestataires privés par des appels à projet

Comment mettez-vous en place une gouvernance entre élus, services ?

Ronan Barbedor - Région Bretagne

Ce processus a démarré en 2016 sous l'ancienne municipalité. La gouvernance se passe entre les 3 collectivités, on a un pacte et une clé de répartition budgétaire. Il faut créer de la confiance entre nous car on en a besoin pour créer le renouveau de cette région et de ce pays. Cette perspective 2030 nous oblige à sortir du court terme pour être au moins dans le moyen et le long terme. Nous avons également des chefs de projets et des agents compétents qui connaissent le territoire, ainsi qu'un accompagnement fort de la Région Bretagne et de l'ensemble des communes.

Regard d'une collectivité témoin, la Commune de Châteauneuf du Faou

Dans la continuité de la stratégie de valorisation des canaux, de dynamisation de l'activité économique et de l'attractivité touristique, la commune de Châteauneuf du Faou s'est engagée dans une démarche de construction d'un complexe touristique en bord de canal. Ce complexe fait suite à une volonté commune de renforcer l'attractivité du lieu, qui est désormais un espace de loisirs, d'accueil, de location de vélo, d'animations etc.

« Le flux touristique du canal de Nantes à Brest est en constante augmentation. La commune porte la volonté d'améliorer l'accueil autour du chemin de halage. »

Pour aller plus loin ... Sites & documents utiles

- Mémoire de Florentin Guitton : Fleuve en ville : enjeux et perspectives dans les projets de reconquête - <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/10175>
- Présentation du projet de réaménagement du Léguer à Lannion : www.lannion.bzh/quais
- Site de l'office de tourisme de Pontivy : <https://www.tourisme-pontivycommunaute.com/Notre-Duchesse-Anne>
- Les rivières souterraines de Vannes, reportage : <https://www.youtube.com/watch?v=uGzsHynkZus&t=17s>
- Vannes mag, numéro 127 sur les cours d'eau à Vannes : <https://www.mairie-vannes.fr/vannemag/>
- Projet Confluences 2030 : <https://www.confluences2030.fr/>



Ronan BARBEDOR, Chargé de mission à la Région Bretagne
Courriel : ronan.barbedor@bretagne.bzh



Les fiches de capitalisation pour la valorisation de ce cycle de rencontres sont réalisées par le cabinet de conseil Auxilia

